

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 19 janvier 2012 à 20 heures

Séance de Conseil Municipal à l'école, Rue Saint-Exupéry à Fleurville, désignée Mairie annexe en lieu et place de la Mairie de Fleurville.

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes JAZÉ – CHABRIDON – COULON —Mrs PANNETIER - PERDRIX — PRUDENT – GUILLEMIN – LAMY-PERRET. M. GOMES

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du 19 décembre 2011 est approuvé à l'unanimité

1) Modification des statuts de la Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône

Mme le Maire explique que les communes de St Gengoux de Scissé, Montbellet, Cruzille, ne sont pas couvertes par le haut débit. Aujourd'hui si ces 3 communes souhaitent être couvertes pour le haut débit, elles devraient elles mêmes financer les travaux contrairement aux autres communes à qui les travaux n'ont rien coûté Le conseil général a lancé un appel à projet « haut débit » qui permettrait d'étudier les possibilités d'accès au haut débit des zones blanches de ces communes.

La communauté de communes par solidarité, a décidé de modifier ses statuts pour y ajouter la compétence facultative suivante : « actions en vue de l'amélioration de la couverture haut débit de l'ensemble du territoire communautaire »

La communauté de communes entend ainsi faire faire une étude précise afin de chiffrer le coût de l'opération sur chacune des 3 communes avant toute décision éventuelle de réalisation de travaux .

Le conseil, après délibération, accepte la modification des statuts telle que proposée

2) PLU de st Albain :

Les communes limitrophes de St Albain ont été contactées pour savoir si elles souhaitent être consultées durant l'élaboration et le projet de PLU dès lors qu'il sera arrêté.

Le conseil, après délibération, ne juge pas utile d'être consulté

3) Possibilité d'augmenter le COS (Coefficient d'Occupation du Sol) de certaines parcelles

Certaines parcelles de la rue des Bouvreuils ont un COS de 10 % qui peut être porté à 20 % avec contrepartie financière possible.

Le conseil après délibération, estimant qu'effectivement le COS établi par le POS paraît un peu restrictif, accepte de le porter à 20 % sans contrepartie financière.

4) Point sur les travaux de la mairie :

Mme le Maire explique que le maître d'œuvre a fait signer les actes d'engagement aux entreprises retenues ; Le dossier des offres vient d'être déposé à la préfecture. Dès le visa de cette dernière, la notification de marché pourra être faite aux entreprises retenues et les travaux pourront commencer.

D'ores et déjà, une réunion préparatoire de chantier est prévue le 23 janvier

La commission « salle des fêtes » suivra cette mise en place puis les travaux . Un responsable et interlocuteur du suivi sera désigné le 23 janvier parmi ces membres.

5) Numérotation des rues du lotissement Beausoleil ;

Des administrés ont fait remonter les difficultés rencontrées par certains livreurs lorsqu'il s'agit de trouver une adresse au lotissement Beausoleil. Il apparaît en effet, que les numéros des habitations ont été attribués dans le passé, au fur et à mesure des constructions , de manière aléatoire donc.

Cela peut poser problème notamment en cas de secours devant intervenir en urgence.

Aussi, le conseil décide t-il de revoir cette numérotation . Mme Coulon est chargée de préparer un plan avec une proposition de numérotation conforme aux pratiques habituelles qui sera soumise à un prochain conseil.

6) Compte rendu de réunions diverses

Le SIVU Fleurville Viré a choisi un prestataire pour des travaux d'assainissement

M. Prudent précise qu'il faudra lors de la préparation du budget 2012, recenser les éventuels travaux d'assainissement à réaliser sur Fleurville

7) Questions diverses :

* une rampe va être posée à l'entrée du bâtiment de l'école pour faciliter l'accès à la bibliothèque.

*le conseil accepte le devis de Gamma Therm pour le changement d'une vanne de chauffage dans l'appartement de la poste .

*En raison de la prolongation de l'arrêt maladie de Mme BIZET, le secrétariat est fermé jusqu'au 02 février inclus . En cas d'urgence, il convient de prendre contact avec Mme le Maire

Mme le Maire remercie le Maire de Montbellet et sa secrétaire pour l'aide apportée au suivi d'opérations administratives et comptables urgentes.

Elle remercie également Vanessa, de l'agence postale communale, qui apporte également une aide précieuse.

Prochaine réunion le 16 février 2012 à 20 h00

Le Maire

Mme le Maire tient une permanence les samedis matin, de 11h à 12h et reçoit sur RV